

Questions importantes à poser aux éleveurs

1. Depuis quand élevez-vous des chiens?

- L'expérience et l'implication auprès de clubs d'élevage, de même que la participation à des compétitions et à des salons canins sont des éléments particulièrement positifs.
- Méfiez-vous des éleveurs qui élèvent plus d'une ou deux races de chiens.

2. Combien de portées de chiots avez-vous élevées?

- Ici aussi, l'expérience est un atout. Par contre, considérez comme un signal d'alarme le fait d'élever plus de 4 ou 5 portées par année.
- S'il s'agit d'un éleveur débutant, demandez-lui de vous parler du ou des mentors qui l'ont aidé à élaborer son programme d'élevage.

3. Les chiots seront-ils enregistrés auprès du Club Canin Canadien ou de l'American Kennel Club?

- Ces enregistrements confirment le statut de race pure des chiots. Au Canada, les chiots sont généralement enregistrés auprès du Club Canin Canadien. Il existe aussi d'autres organismes d'enregistrement reconnus en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*, notamment la Fédération Canine du Canada, la Canadian Border Collie Association et la Working Canine Association of Canada. Méfiez-vous des enregistrements bidon qui ne sont pas reconnus dans le cadre de la *Loi sur la généalogie des animaux*.
- Si vous souhaitez faire affaire avec un éleveur situé aux États-Unis, ses chiots devraient être enregistrés auprès de l'American Kennel Club.
- L'éleveur a la responsabilité de faire parvenir le certificat d'enregistrement à l'acheteur à l'intérieur d'un délai maximal de six mois après la vente. L'éleveur n'a pas le droit de facturer un montant supplémentaire pour ce service. Le certificat doit notamment indiquer l'enregistrement du nom, de la race et de la date de naissance du chien, de même que le nom de son père et de sa mère.

4. Peut-on visiter l'endroit où les chiots et les mères sont hébergés?

- Le meilleur endroit pour élever un chiot, c'est à l'intérieur de la maison; cela permet au chiot d'être touché et en contact fréquent avec les humains.
- Les installations doivent être propres et spacieuses.

5. Les chiots sont-ils élevés dans votre maison dès leur naissance?

- Les chiots devraient être élevés à la maison dès leur naissance.
- Les chiots doivent être gardés dans un endroit propre et chaud. Ils doivent être bien nourris et demeurer avec leur mère jusqu'à ce qu'ils soient sevrés.

6. Le géniteur et la génitrice ont-ils été soumis à des analyses pour détecter les troubles génétiques prévalents de leur race?

- Un bon éleveur fait faire des analyses pour détecter les troubles génétiques pertinents chez tous ses animaux reproducteurs; il retire ceux qui sont touchés et les fait stériliser. Ces chiens pourront quand même être offerts comme animaux de compagnie, en expliquant clairement la situation au nouveau propriétaire.
- L'éleveur devrait inclure une copie des résultats des analyses génétiques avec les documents qu'il remet à l'acheteur.

7. Quels étaient vos objectifs pour cette portée?

- Un bon éleveur fera la sélection du géniteur et de la génitrice en fonction d'objectifs clairs. S'il veut produire des chiens sportifs et que les deux parents sont des animaux particulièrement énergiques, les chiots qui naîtront ne seront pas nécessairement le meilleur choix pour quelqu'un qui recherche un compagnon calme et posé. Par contre, ils pourraient s'avérer parfaits pour un acheteur qui recherche un compagnon de chasse.
- Cela dit, il y aura des chiots au tempérament différent à l'intérieur de chaque portée. L'éleveur

devrait être en mesure de parler en toute connaissance de cause du tempérament de ses chiens et de ses chiots.

- Un bon éleveur parlera librement de son programme d'élevage et de ses façons de procéder.

8. À quel âge commencez-vous à accoupler les femelles? À quel âge arrêtez-vous?

- L'éleveur ne devrait pas accoupler des animaux de moins de 18 mois, et il doit cesser les accouplements vers la fin de l'âge adulte (cet âge varie selon la race).
- Il devrait cesser d'accoupler les femelles une fois qu'elles ont eu 3 ou 4 grosses portées, ou 5 ou 6 petites portées.

9. La mère a-t-elle reçu tous les vaccins nécessaires?

- Si la mère n'a pas été vaccinée conformément aux échéanciers, la résistance des chiots aux maladies sera réduite.
- L'éleveur devrait inclure une copie des certificats de vaccination avec les documents qu'il remet à l'acheteur.

10. À quel âge les chiots seront-ils prêts à partir de chez vous?

- Les chiots ne devraient pas se retrouver dans leur nouveau foyer avant l'âge de 8 semaines. S'ils quittent leur lieu de naissance avant cet âge, ils pourraient développer des problèmes avec les autres chiens à l'avenir; s'ils partent après l'âge de 10 semaines, il se peut qu'ils ne réussissent pas à établir des liens aussi solides avec les humains.

11. Les chiots ont-ils été examinés par un vétérinaire?

- Les chiots doivent être vaccinés et avoir reçu un traitement vermifuge avant de sortir de chez l'éleveur. (Vous devrez ensuite faire un suivi avec votre propre vétérinaire pour que votre animal reçoive les doses de rappels requises, afin de réduire le risque de contracter une maladie potentiellement mortelle.)

12. Quel genre de garantie offrez-vous?

- Un bon éleveur vous offrira une garantie de santé détaillée visant spécifiquement les troubles génétiques, et comprenant plus que le simple remplacement du chiot.
- Méfiez-vous des éleveurs qui exigent que vous rapportiez le chiot pour obtenir un remboursement ou un remplacement.

13. Pourrez-vous m'aider si j'ai des questions concernant les soins ou l'élevage de mon chiot une fois que j'en aurai pris possession?

- Un bon éleveur voudra garder contact et aider les acheteurs s'ils ont des interrogations en matière de santé ou d'entraînement de leur animal, ou en cas de problèmes de comportement mineurs.
- L'éleveur devrait vous poser des questions pour s'assurer que votre mode de vie, votre connaissance préalable des chiens et votre attitude seront compatibles avec un de ses chiots.

14. Pouvez-vous fournir des références?